

■ Assemblée générale de l'association musicale

# Un effectif toujours crescendo

Augmentation du nombre d'élèves, ouverture d'une classe de violon, subvention pour l'achat d'instruments... Tous les voyants sont au vert à l'Association musicale de Fourchambault.

Jean-Claude Gay, président de l'Association musicale de Fourchambault (AMF), a ouvert l'assemblée générale, en présence d'Emmanuel Heit, représentant le maire, et de Christian Lafaille (secrétaire CMF Nièvre)

Le nombre d'élèves inscrits est passé de soixante à quatre-vingt-quatre, dont quarante-huit nouveaux ; plus de 40 % des élèves habitent dans la localité. Une augmentation due, en grande partie, à l'investissement des professeurs, et aux multiples interventions. Une classe



RÉUNION. Les participants lors de l'assemblée générale.

de violon a été ouverte.

L'AMF compte cent cinq adhérents (élèves, professeurs, et musiciens). Un ensemble musical, réservé aux débutants 2<sup>e</sup> année, répète tous les samedis, de 11 h à 11 h 45.

Une chorale de dix enfants répète tous les mercredis, de 17 h à 18 h, dirigée par Bernard Delarrat.

Une subvention exceptionnelle de la municipalité a permis d'acheter des instruments et du matériel.

Cette année a lieu le renouvellement des membres du conseil d'administration. Tous les membres actuels et deux nouveaux membres (Mireille Millot et Alain Triboulet) sont acceptés à l'unanimité.

Christian Lafaille rappelle que la CMF peut donner 200 € dans le cadre de l'organisation d'un concert.

Pour l'organisation d'une Fête de la Musique, Emmanuel Heit a expliqué que la cité n'organise plus cet événement, car les habitants vont plutôt à Nevers ou dans d'autres cités de l'agglomération. ■